



Annexe 2 : Pacte pour le vélo à Clichy-la-Garenne (retour attendu d'ici le 25/02/2020 sur l'adresse clichy@mdb-idf.org)

En tant que candidat.e à l'élection municipale de Clichy, je m'engage si je suis élu.e à :

Proposition N°		Oui	Non	A Etudier
	1 - Adopter un plan vélo	✓		
1	Adopter dès le début de la mandature un plan vélo financé sur la base des engagements précis du pacte vélo	✓		
2	Mettre en place un comité vélo semestriel avec compte-rendus publics composé des associations représentatives locales. Entre chaque réunion, les élus seront invités à réaliser des diagnostics en pédalant pour pratiquer concrètement leurs décisions.	✓		
	2- Réaliser les aménagements de déplacements au sein de la commune en lien avec les communes voisines	✓		
	Aménagements de double-sens cyclables sans travaux de voirie	✓		
3	Tous les Double-sens-cyclables (DSC) existant doivent faire l'objet d'une vérification du marquage et d'un complément du marquage par une bande latérale qui matérialise leur présence tout au long des rues concernées.	✓		
4	Rue de Belfort : DSC souhaité pour liaison vers bd Victor Hugo.	✓		
5	Rue du Port : DSC souhaité pour liaison avec quartier Bac d'Asnières.	✓		
6	Rue d'Estienne d'Orves : 2 DSC souhaités pour liaisons de rue Bérégovoy à rue Martre, et de rue des Bateliers à bd Jean Jaurès.	✓		
7	Allée de l'Europe : DSC souhaité pour liaisons dans le quartier Berges de Seine, en évitant la rue Claude Debussy.	✓		
8	Rue Dagobert : DSC souhaité pour liaison vers rues du Landy et du Guichet.	✓		
	Aménagements de double-sens cyclables avec adaptation de voirie	✓		
9	Rue Villeneuve : DSC souhaité sur le cœur de ville (entre bd Jean Jaurès et rue Martre) en prolongement de la rue de Neuilly près de la mairie.			✓
10	Rue Villeneuve : DSC souhaité sur le secteur central aux trottoirs étroits entre bd Leclerc et rue Martre, itinéraire cyclable pertinent,			✓
11	Rue Pierre Bérégovoy : DSC souhaité sur la section Est de rue Fournier au bd Jean Jaurès, voirie large, (îlot central pour 2 files côté Fournier, accès au boulevard étroit sur 40 m depuis rue Leroy).			✓
12	Rue du Guichet : DSC souhaité avec traitement du croisement sur le bd Jean Jaurès sur 30 m pour liaison vers rue Bérégovoy.			✓
13	Rue Léon Blum : Secteur en étude avec renouvellement programmé du bâti du Centre Léon Blum à proximité du pont de Clichy. Proposition de liaison cyclable conjointe à la traversée piétonne de la rue Martre et du bd Jean Jaurès, passant sous le pont du métro, de la rue Léon Blum à la rue du Port, en longeant le			✓

	square Heidenheim.			
14	Rue Victor Méric, prolonger le DSC entre bd Jaurès et rue de Paris		✗	✓
	Propositions sur les voies départementales non aménagées			
	Bandes cyclables			
15	Boulevard du Général Leclerc D110 : prolongement de l'itinéraire cyclable existant au Sud par bandes cyclables de la place de la République-François Mitterrand vers la Porte Pouchet à Paris. Voirie large, 2x1 voie sans stationnement, nombreux commerces.	✓		
16	Rue du Général Roguet D17 : création d'itinéraires cyclables, Contrainte : secteur très fréquenté par le trafic de transit vers Gennevilliers. Voirie 2x1 voie, avec stationnements. Projet permettant l'apaisement du trafic par bd de la liberté.	✓		
17	Rue Pierre Bérégovoy : Voirie étroite sur secteur Ouest, dépassement des cyclistes difficile aux heures de pointe.	✓		
	Pistes cyclables site propre			
18	Boulevard Victor Hugo D912 : création d'itinéraires cyclables de et vers Saint-Ouen, voirie large au bon revêtement, activités commerciales.	✓		✓
19	Porte de Clichy D19 : continuité cyclable et piétonne dans le carrefour vers Paris (travaux en cours sous le bd périphérique). Complément de signalisation place Jacques Chirac.	✓		
20	Route d'Asnières D909 : création d'itinéraires cyclables, en continuité avec la rue Victor Hugo à Levallois-Perret, et connexion avec piste cyclable sur D1 en travaux, et faciliter le tourne-à-gauche vers rue Bérégovoy en venant du pont d'Asnières.	✓		
21	Quai de Clichy D1 : prolongement des pistes cyclables sur le secteur Est vers Saint-Ouen.	✓		
22	Rue Henri Barbusse (ex D17 rétrocession) 2 voies étroites et 2 files de stationnement dont une voie qui peut être supprimée.			✓
23	Rue Fournier : Voirie large, liaison de la rue Castérès vers le quai de Clichy RD1, par rues Pelloutier, Gesnouin et Pasteur. Ecole maternelle et proche du parc des Impressionnistes. Jonction avec piste cyclable rue Gustave Eiffel à améliorer.	✓		
24	Aménagements des ponts d'Asnières, de Clichy et de Gennevilliers. Notamment rationaliser le nombre de voies sur le pont de Gennevilliers pour dégager une voie cyclable.			✓
	Éléments complémentaires des aménagements de déplacement			
25	Vérifier et généraliser les cédez-le-passage cycliste aux feux et les sas vélos aux feux	✓		
26	Faire respecter les aménagements cyclables piste ou doubles sens cyclables par la verbalisation et la vidéo verbalisation. Former la police municipale pour qu'elle soit attentive à ce type d'incivilité jour et nuit.	✓		
27	Tenir à jour un tableau de bord public du nombre des verbalisations et vidéos verbalisations par rue		✓	✓
28	Adapter la voirie départementale nord-sud pour intégrer le réseau RER V (Vélopolitain) à travers la ville, de Paris porte de Clichy au			✓

	pont de Clichy.			
	3 – Réaliser les aménagements de stationnement			
29	Déploiement de 500 nouvelles places de stationnement pour vélos individuels devant tous les équipements municipaux, pôles de transport et points d'intérêt. Positionnement de parcs à vélos en amont des passages piétons pour respecter la nouvelle réglementation et renforcer leur sécurité des piétons qui traversent, le cas échéant ce dispositif peut supprimer des places de stationnement automobile.	✓		
30	Déploiement d'au moins 50 places larges pour vélos cargo notamment devant les équipements sportifs			✓
31	Installer des véloboxes fermés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.			✓
32	Subventionner les bailleurs sociaux et les copropriétés pour les aider à se faire accompagner et à correctement aménager leurs locaux sécurisés de stationnement vélo en s'inspirant de programme comme ALVEOLE de la FUB.	✓		
33	Insérer dans le PLU et faire appliquer l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaire	✓		
34	Accompagner le stationnement civique des scooters électriques et des trottinettes en location par le déploiement de stationnement dédié différencié du stationnement vélo	✓		
	4 - Développer la pratique et la culture du vélo			
35	Accompagnement d'un programme d'apprentissage du vélo et de sécurité routière dans toutes les écoles primaires et les centres de loisirs avec la fourniture de vélos et de balisages	✓		
36	Accompagner la vélo-école associative MDB : aider à l'acquisition de vélos et matériels à travers une subvention annuelle	✓		
37	Accompagner la vélo-école associative MDB : dédier un local municipal ou associatif au stockage et à la réparation des vélos de la vélo école			✓
38	Créer une piste cyclable d'apprentissage ouverte à tous.	✓		
39	Créer un circuit d'apprentissage tracé (par exemple sur le parvis de l'école Jean Jaurès utilisé par la Vélo école associative MDB)	✓		
30	Organiser une bourse aux vélos annuelle			✓
41	Aider à l'installation d'ateliers de réparation solidaires (trouver a minima un local à Solicycle)	✓		
42	Créer ou aider à la création d'un service de location de vélos cargo courte et longue durée			✓
43	Réaliser un diagnostic des places de stationnement automobile en sous-sol et sur domaine privé, chez les bailleurs sociaux ou les grandes entreprises Clichysoises pour mieux les rendre disponibles avec des dispositifs comme OnePark ou ZenPark et pouvoir ainsi supprimer des emplacements de stationnement automobiles dans les rues.	✓		
44	Mettre en œuvre une aide à l'achat d'un vélo électrique en complément de l'aide de la Région			✓

45	Réserver une page du magazine municipal, un encart sur la newsletter de la Ville et des pages du site Internet à la promotion des consignes de sécurité à vélo et de la sensibilisation des motorisés	✓		✓
46	Renouveler l'adhésion de Clichy au Club des villes et territoires cyclables	✓		
	5 - Renforcer les mobilités partagées et la logistique urbaine douce			
47	Vérifier la réimplantation d'une grande station Vélib' Porte de Clichy après les travaux de réaménagement de Porte et rappeler à la Ville de Paris et au syndicat Vélib' Métropole l'importance de cette station pour les Parisiens et les Clichois.	✓		
48	Planter un système d'autopartage de type Mobilib à Clichy			✓
49	Participer aux réflexions métropolitaines sur la logistique et les déplacements fluviaux	✓		
50	Promouvoir une logistique urbaine durable et l'information sur les associations de commerçants et d'entrepreneurs favorables au vélo dans leur activité comme "Les boîtes à vélo".	✓		
51	Equiper les services municipaux de vélo-cargos pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, entretien des espaces verts...)			✓
52	Encourager l'approvisionnement des commerces par la mise en place d'une politique volontariste avec les commerçants de logistique urbaine à vélo			✓

Fait à Clichy Le 15/02/20

Signature :

Alain FOURNIER
Clichy en Commun

Annexe 2 à renvoyer scanné par mail d'ici le 25 février 2020 à l'adresse : clichy@mdb-idf.org

